

La gestion des cimetières

- Session : 2015-2016
- Année : 2015
- N° : 98 (2015-2016) 1

- Question écrite du **05/11/2015**
 - de LEGASSE Dimitri
 - à FURLAN Paul, Ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement et de l'Énergie

La situation dans les cimetières wallons semble être compliquée selon un article récent dans la presse. En effet, beaucoup de cimetières sont saturés et il faut donc exhumer pour faire de la place.

Apparemment, beaucoup de cercueils en polyester ont été vendus dans les années 1970. Ils étaient garantis biodégradables, mais il apparaît aujourd'hui que ce n'est pas le cas. De plus, ces cercueils sont complètement hermétiques, ce qui pose problème pour les fossoyeurs, car leur manipulation n'est pas aisée et nécessite une formation spécifique.

En Belgique, il n'existe légalement que deux manières de s'occuper des personnes décédées : les inhumations ou les incinérations. Pourtant, d'autres pays, comme les Pays-Bas, envisagent d'autres solutions plus efficaces et plus modernes, mais tout aussi respectueuses.

Y a-t-il une tendance à une augmentation des incinérations par rapport aux inhumations ?

Est-il envisagé de mener une réflexion sur les cercueils en polyester afin de remédier au problème de non-dégradation et à leur hermétisme ?

Ne serait-il pas profitable d'ouvrir la voie à un débat sur d'autres manières de s'occuper des corps des personnes décédées ?

- Réponse du **27/11/2015**
 - de FURLAN Paul

La tendance actuelle montre effectivement une augmentation du nombre de crémations par rapport au nombre d'inhumations de dépouilles. Les crématoriums s'efforcent au quotidien de faire face à la demande dans des délais respectant le deuil et la douleur des familles.

Concernant le polyester, il est vrai que certaines générations passées de cercueils en polyester conduisaient à des difficultés de gestion pour les fossoyeurs et étaient dès lors fortement déconseillés par mes services auprès des communes désireuses d'obtenir

quelques indications en la matière. Récemment, j'ai eu vent de ce qu'une nouvelle génération de polyester était en réflexion. Mais je ne saurais en dire plus à ce stade, car, n'ayant pas été approché par le secteur concerné, je ne dispose d'aucune information technique sur le produit.

Enfin, concernant l'ouverture de la réflexion et du débat à d'autres modes de gestion des personnes décédées, j'imagine que l'honorable membre fait, au travers de cela, référence aux techniques de promession, d'aquamation ou encore d'humusation. À ce stade, mon administration ne dispose pas d'étude scientifique ou d'analyse lui permettant d'établir un rapport sur le sujet.